

Chers collègues,
Madame, Monsieur

La procédure de consultation sur la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse (voir l'article plus bas) s'est achevée fin mai. Pour le groupe parlementaire «Formation, recherche et innovation» (GP FRI), les décisions touchant la politique migratoire sont très importantes. La structure et l'avenir de la formation, de la recherche et de l'innovation en Suisse dépendent fortement de la position que notre pays adoptera face à l'immigration et notamment à son ampleur.

Jusqu'à fin 2013, la Suisse était associée aux programmes-cadres de recherche (PCR) de l'Union européenne. Suite à l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, la Commission européenne a décidé – juste avant la signature de l'accord – de suspendre la participation de la Suisse au programme Horizon 2020. Notre pays s'est alors vu relégué au statut d'État tiers (voir aussi plus bas 15.3212 Ip. Gutzwiller). L'accord provisoire conclu avec l'UE permet à la Suisse de rester partiellement associée à Horizon 2020 jusqu'à fin 2016, mais nul ne sait ce qui adviendra ensuite.

Récemment, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a commenté ainsi la situation embrouillée avec Bruxelles: «La voie du dialogue est la seule possible». Cela vaut non seulement pour les discussions ardues entre l'UE et la Suisse, mais aussi pour la manière dont le Parlement et les médias accompagnent le processus: dans l'intérêt d'une Suisse de la formation et de la recherche ouverte et solide, il faut que ce dialogue reste une priorité!

Cet automne, nous mettrons l'accent sur le message Formation, recherche et innovation 2017–2020. J'ai le grand plaisir de vous inviter à notre prochaine séance, qui se tiendra le

mardi 22 septembre 2015 à l'Hôtel Bellevue Palace à Berne.

La période FRI 2017–2020 sera traitée par le Parlement à partir de l'automne 2015. Nous avons choisi de nous concentrer sur les accords de financement et nous présenterons les réflexions sur lesquelles le message FRI doit s'appuyer pour remplir les exigences posées en matière de formation, de recherche et d'innovation en Suisse. Le prof. Gian-Luca Bona, directeur de l'Empa, qui nous a fait le plaisir d'accepter notre invitation, viendra exposer son point de vue. Je serais heureux de pouvoir y saluer votre présence!

En point de mire

Parlement – Session d'été 2015

Dans ce contexte, veuillez noter que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a déjà préparé le terrain et déposé une motion dans laquelle elle demande au Conseil fédéral de prévoir une croissance annuelle de 3,9% en moyenne pour l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le cadre du message FRI 2017–2020. De nombreuses réformes doivent en effet être entreprises dans l'enseignement des écoles professionnelles et hautes écoles. Renforcer la formation professionnelle supérieure et l'attrait des carrières scienti-

fiques correspond à des mesures d'avenir qui ne devraient pas être financées par le budget alloué aux dépenses FRI incontournables.

La décision à prendre en vue du prochain message FRI doit tenir compte de nombreux aspects car, en plus des tâches de la CSEC et contrairement à la situation d'il y a quatre ans, il doit poser des fondements très solides et fiables. Nous ne connaissons pas encore les choix qui seront faits pour appliquer le plafonnement de l'immigration voulu par l'initiative et ne savons donc pas non plus comment évoluera la disponibilité de la main-d'œuvre étrangère. Dans un registre plus autocritique, notons que les efforts entrepris dans notre propre pays pour recruter des spécialistes qualifiés en nombre suffisant n'ont donné à ce jour que peu de résultats.

Le vieillissement rapide de notre population renforce encore le problème en accroissant les besoins en personnel spécialisé et hautement qualifié dans le domaine des soins et de la santé, au niveau non seulement des prestations directes, mais aussi de l'apprentissage et de la recherche. Les besoins additionnels dans ce seul secteur sont estimés à quelque 190'000 spécialistes d'ici à 2035. Aujourd'hui déjà, une grave pénurie se dessine et les cantons chargés de la formation savent que les effectifs autochtones à former seront insuffisants. Il est donc primordial d'instaurer un système d'immigration adéquat et d'octroyer suffisamment de moyens.

Au Parlement

15.031 Parc National de l'Innovation en Suisse. Organisation et soutien

(CN lundi 8 juin / mardi 9 juin)

Nous participons à l'élaboration des plans depuis le premier jour: la loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) est la base sur laquelle se construira le parc suisse d'innovation (sur plusieurs sites). Dans son message du 6 mars 2015 à ce sujet, le Conseil fédéral soumet deux mesures au Parlement: un crédit-cadre de durée limitée d'un montant de 350 millions de francs et une décision de principe sur la cession de biens immobiliers de la Confédération en droit de superficie. Le GP FRI prend position comme suit: il est juste et important que la Confédération se contente d'assumer ici une fonction subsidiaire plutôt que de vouloir jouer le rôle principal. L'engagement de l'économie privée dès le début est essentiel si l'on veut que cette idée aboutisse. Avec les cantons qui accueilleront des sites d'implantation et les hautes écoles impliquées, ce sont les entreprises qui seront appelées à utiliser le potentiel d'innovation pour développer des projets économiquement viables.

15.3212. Ip. Gutzwiller. Erasmus plus et Horizon 2020. La Suisse considérée comme un pays tiers

(CE mercredi 17 juin)

La discussion lancée par cette interpellation est importante car la réponse donnée par le Conseil fédéral montre les risques que court la Suisse si elle devait être définitivement traitée comme un pays tiers. «Au niveau des programmes où la Suisse est l'État tiers, la participation est seulement possible dans les projets coopératifs et non dans les projets individuels. Le statut d'État tiers a pour conséquence que la Suisse ne reçoit plus aucun financement direct de l'UE. Il est ainsi exclu que la Suisse puisse bénéficier d'un retour financier positif. Contrairement aux participations précédentes, les ressources à disposition des chercheurs suisses se limiteront donc aux crédits autorisés par le Parlement suisse. Si aucune solution n'est trouvée à l'égard de la libre circulation des personnes et de son extension à la Croatie d'ici au 9 février 2017, la Suisse se verra attribuer le statut d'État tiers dans l'ensemble d'Horizon 2020. L'attractivité de la recherche suisse s'en trouverait gravement péjorée,

(...) décourageant fortement les meilleurs chercheurs mondiaux à venir poursuivre leurs recherches en Suisse. La coordination du Human Brain Project par l'EPF de Lausanne serait remise en cause. Cette double conséquence pourrait être évitée à la faveur d'une solution politique concernant la libre circulation des personnes.» Cela fait prendre conscience à quel point une solution politique constructive à l'égard de la libre circulation des personnes est importante pour la recherche et les intérêts économiques de notre pays. Notre engagement à tous doit aller dans cette direction.

Procédure de consultation relative à la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse

Le délai de la procédure de consultation concernant l'application de l'initiative contre l'immigration de masse a expiré le 28 mai. Du côté du GP FRI, nous insistons une fois de plus sur les deux points suivants: la nouvelle norme constitutionnelle exige un contrôle de l'immigration qui tienne compte en même temps des intérêts économiques de la Suisse. *L'industrie engagée dans la recherche estime que le mode d'application proposé par le Conseil fédéral n'exploite pas suffisamment la marge de manœuvre autorisée par l'initiative. L'analyse des réponses à la procédure de consultation va montrer que la solution des contingents retenue par le Conseil fédéral ne trouvera pas de majorité - ni au sein de l'économie ni, en définitive, au Parlement.* L'idée de continger les frontaliers ainsi que les travailleurs au bénéfice d'un séjour de courte durée jusqu'à une année – alors que ces deux catégories n'apportent aucun surcroît d'immigrants à la population résidante permanente – n'offre pas une solution utile pour gérer l'immigration. Dans le domaine de la formation, si important pour la Suisse, on voit que le contingentement du Conseil fédéral affecte également les écoliers et les étudiants étrangers venant en Suisse: cette réglementation à courte vue nuit à l'image d'excellence de la Suisse comme prestataire de formations initiales et continues. Pour la suite de la procédure de mise en œuvre, il importe donc de revenir à un modèle comportant une clause de sauvegarde à l'égard de l'immigration en provenance des Etats de l'UE et de l'AELE, et qui compte aussi sur une indispensable conjugaison d'efforts des employeurs privés et publics.

Perspectives

Message du Conseil fédéral relatif à la formation, à la recherche et à l'innovation (message FRI 2017-2020)

Le message FRI fixe le plafond de dépenses pour les années 2017 à 2020. Mais sur l'arrière fond du débat sur l'immigration et de la lutte pour de bonnes conditions-cadres, l'année 2015 pose un défi particulier: le domaine de la formation professionnelle, tout comme celui de la formation universitaire et des hautes écoles, ont besoin plus que jamais de perspectives de croissance et, par conséquent, de ressources permettant de couvrir les besoins en personnel à tous les niveaux.

Le GP FRI rappelle que notre potentiel d'innovation non seulement dépend d'un effectif suffisant de personnel qualifié et bien formé, mais qu'il nous rend attrayants aux yeux des entreprises internationales et permet à la Suisse de rester à la pointe. Nous devons veiller dès lors à ce que les secteurs des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique (domaine MINT) bénéficient d'un effort de promotion plus soutenu.

Séance du mardi - midi - 22 septembre 2015

«Formation, Recherche, Innovation: décisions de vaste portée»

Dans notre séance, nous montrerons sur quelles bases et selon quelles exigences le prochain message sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI 2017-2020) devrait s'articuler pour assurer notre prospérité et notre compétitivité internationale. Nous entendrons le prof. Gian-Luca Bona, directeur de l'EMPA, nous exposer son point de vue.

La table ronde finale et les contacts de réseau permettront de clarifier des questions et d'échanger en toute liberté. La manifestation à l'hôtel Bellevue Palace commencera par un buffet chaud debout dès 12h30 et se terminera vers 14h45. L'orateur et le GP FRI se réjouissent de vous y rencontrer.

Nous attendons avec plaisir vos inscriptions sur info@pgbfi.ch

Le GP FRI milite pour un pôle suisse de la recherche attractif, qui offre des emplois intéressants au personnel autochtone et étranger et qui reste un moteur d'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de garantir leurs prestations pour le bien de tous.

Votre Gerhard Pfister, Conseiller national

Président du GP FRI

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI

Nordstrasse 15 - Case postale

CH-8021 Zurich

Tél. +41 44 368 17 11

Fax +41 44 368 17 70

E-Mail info@pgbfi.ch

Internet www.pgbfi.ch